

HABITAT

**DÉMOLITION DU PARC KALLISTÉ : LA MÉTROPOLE POURSUIT SA LUTTE CONTRE LA DÉGRADATION DES COPROPRIÉTÉS PRIVÉES**

**C'est une barre de 12 étages comprenant 113 logements qui est en train de disparaître progressivement des collines du 15<sup>e</sup> arrondissement de Marseille, sous l'impulsion de la Métropole Aix-Marseille-Provence. La démolition du bâtiment H du parc Kallisté est une nouvelle étape dans la lutte contre la dégradation des grandes copropriétés, et plus largement, contre l'habitat indigne.**

Construites dans les années 1960, les copropriétés du parc Kallisté concentrent les principales dérives de certains grands ensembles immobiliers privés : vieillissement accéléré des très grands immeubles, paupérisation des occupants et copropriétaires absents, peu solvables ou centrés sur la rentabilité à court terme. Une situation qui a contraint la Métropole Aix-Marseille-Provence à intervenir.

**Un programme d'actions conduit par la Métropole sur l'ensemble du parc Kallisté**

Depuis décembre dernier, de gigantesques pelleteuses grignotent progressivement le bâtiment H, à peine plus d'un an après la démolition du bâtiment B (fin 2019). Un chantier rendu possible grâce à une intervention publique partenariale forte, pilotée par la Métropole Aix-Marseille-Provence et son concessionnaire Marseille Habitat, qui consiste à :

- ✓ Acquérir et démolir les grands bâtiments après avoir relogé leurs occupants ;
- ✓ Aider à redresser les petits bâtiments (financement des travaux et accompagnement) avec l'aide de l'Anah et des collectivités.

En complément, un projet de renouvellement urbain, avec l'appui de l'ANRU, a pour ambition d'améliorer le cadre de vie par une intervention forte sur les équipements scolaires et la voirie.

**La Métropole engagée dans un accord partenarial avec l'État et les collectivités**

Les grandes copropriétés constituent un enjeu social, urbain et patrimonial majeur, tout particulièrement à Marseille, où elles rassemblent 82 000 logements, soit 22 % des résidences principales. Bon nombre d'entre elles ont précocement vieilli, et connaissent un processus de paupérisation grave. Consciente de ces enjeux, la Métropole s'est engagée, aux côtés de la Ville, de l'État et d'autres collectivités dans un vaste programme d'intervention avec une stratégie claire : repérer les copropriétés fragiles, les expertiser et accompagner les syndics et les propriétaires vers une meilleure gestion et un redressement, avec des mesures d'accompagnement social des locataires.

La Métropole intervient d'ores et déjà en faveur de plusieurs copropriétés. Des travaux urgents ont ainsi démarré depuis 2019 dans les résidences Plombières, Corot, Bellevue, Maurelette, Bel Horizon 1, et se poursuivent ou sont programmés en 2021 dans les résidences Bellevue, Maurelette et Bel Horizon 2. Les copropriétés Le Mail et Maison Blanche sont également concernées.

**CONTACTS PRESSE**

METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

Attachée de presse : Marjorie PIRAS

T : 06 70 60 92 52